



## Projet de Résilience et d'Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAHA)

Appel d'Offres (RFP)

REQ-CHN-22-0180

Etat des lieux de groupes d'épargne et proposition de stratégie pour les habiliter à mieux contribuer à la résilience de leurs membres et de leurs ménages.

Date de Publication : 21 décembre 2022

**AVIS:** Les Offrants potentiels qui auront reçu ce document d'une source autre que celle du Projet USAID Projet de Résilience et d'Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAHA), 44, Rue des Antilles, Pipo Ville, Mombin Lataille, Cap-Haitien, Haïti. Email : [Hrasa\\_procurement@dai.com](mailto:Hrasa_procurement@dai.com) devront immédiatement contacter le Projet à [Hrasa\\_procurement@dai.com](mailto:Hrasa_procurement@dai.com) et fournir leur nom et adresse postale pour que les amendements à ce RFP ou autres communications leur soient directement envoyés. Tous les offrants potentiels qui ne font pas valoir leur intérêt assume la complète responsabilité dans le cas où ils ne recevraient pas les communications avant la date limite. Tous les amendements à cette sollicitation seront publiés et postés sur Jobpaw et envoyés aux soumissionnaires identifiés. Les Offrants sont encouragés de vérifier ce site web de façon périodique.

|  |  |
|--|--|
| No. du RFP   | REQ-CHN-22-0180  |
| Date de publication  | 21 décembre 2022   |
| Titre  | Etat des lieux de groupes d'épargne et proposition de stratégie pour les habiliter à mieux contribuer à la résilience de leurs membres et de leurs ménages.  |
| Bureau émettant la sollicitation & email/ Adresse Physique pour la Soumission des Propositions | Haiti Resilience & Agriculture Sector Advancement (HRASA)<br>44, Rue des Antilles, Pipo Ville, Mombin Lataille, Cap-Haitien<br><a href="mailto:Hrasa_procurementBID@dai.com">Hrasa_procurementBID@dai.com</a>  |
| Date limite pour la réception de questions   | 30 décembre 2022 à 11:59 P.M.  |
| Date limite pour la soumission des offres  | 11 janvier 2023 à 11:59 P.M.   |
| Email uniquement pour les questions  | <a href="mailto:Hrasa_procurement@dai.com">Hrasa_procurement@dai.com</a><br><b>Cet email est uniquement pour les questions.</b>  |
| Type de contrat anticipé   | Bon de commande à prix fixe  |
| Base de Décision du Contrat  | La décision du contrat sera faite selon la méthode 'Trade Off' ou de compromis. Le contrat sera attribué à l'offrant responsable et raisonnable qui fournit la meilleure valeur à DAI et son client en utilisant une combinaison des facteurs techniques et coût/prix. |

## 1.1 Introduction

Résilience et Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAH) est une initiative de cinq années du programme Feed the Future de l'USAID mise en œuvre par DAI. Son but est d'accroître la résilience des individus, des ménages et des communautés grâce à des systèmes de marché renforcés, performants et inclusifs. Son objectif général est d'établir et de renforcer des systèmes de marché agricole durables et inclusifs, résilients aux chocs et aux stress. Ses objectifs spécifiques sont de :

1. Améliorer l'efficacité du système de marché agricole.
2. Accroître l'investissement et l'engagement du secteur privé dans le système de marche.
3. Renforcer la résilience des ménages et des communautés, c'est-à-dire leur capacité à se remettre des chocs et des stress.

Au vu du troisième objectif, objet de ces termes de références, il convient de noter que USAID définit la résilience comme la capacité des personnes, des ménages, des communautés, des systèmes et des pays à atténuer, s'adapter et se relever des chocs et des facteurs de stress de manière à réduire la vulnérabilité chronique et promouvoir la croissance inclusive. Aussi, RASAH facilite la mise en œuvre d'une série d'activités visant l'atteinte de cet objectif dont le renforcement de l'épargne au travers de structures autogérées de financement solidaires [Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC ou VSLA en anglais), Mutuelle de Solidarité (MUSO) et autres dénominations]. Ces structures communautaires contribuent à l'inclusion financière de personnes de milieux défavorisés notamment des femmes de pays pauvres, dont Haïti, et les aident à assurer une épargne et à accéder à de petits prêts. Des études montrent que l'épargne mobilisée par ces structures est une source de résilience pour leurs membres et leurs ménages. La dynamique de groupe et la solidarité sociale résultant de ces groupes contribuent également à une résilience sociale et communautaire. Cependant, malgré une reconnaissance des groupes d'épargne comme catalyseur pour le renforcement de la résilience de leurs membres et de leurs ménages par le gouvernement, les bailleurs de fonds et les acteurs du développement, la plupart reste informelle, avec un faible mécanisme interne de protection sociale, un volume d'épargne et un fonds de crédit limités ne pouvant répondre aux requêtes de prêts des membres et peu d'investissements des prêts de ces derniers dans l'agriculture. Par conséquent, afin de contribuer à l'atteinte de son troisième objectif, le projet RASAH souhaite améliorer la capacité des ménages à accumuler et à protéger leurs actifs, vecteurs de résilience par le renforcement et l'expansion de groupes d'épargne dans les zones qu'il cible.

## 1.2 Bureau Responsable

Le Bureau Responsable et la Personne de Contact mentionné dans le synopsis est le seul point de contact de DAI pour les besoins de cet Appel d'Offres. Tous les offrants potentiels qui ne font pas valoir leur intérêt à ce bureau assument l'entière responsabilité dans le cas où ils ne reçoivent pas de communications directes (amendements, réponses aux questions, etc.) avant la date limite.

## 1.3 Type de Contrat Anticipé

DAI prévoit de décerner un Bon de commande à Prix Fixe. Ce type de sous-contrat peut changer au cours des négociations. Un Bon de commande à Prix Ferme Fixe est : un contrat pour un prix fixe et ferme, de valeur inférieure à \$150,000, pour la provision de services spécifiques, biens, ou livrables et n'est pas ajusté si les coûts actuels sont plus hauts ou plus bas que le prix fixé. Les offrants devraient inclure tous les coûts, directs et indirects, dans leur prix total proposé.

---

## 2. Instructions Générales aux Offrants

### 2.1 Instructions Générales

”Offrant”, ”Sous contracteur” et/ou ” Biddeur” veut dire une entreprise proposant le travail sous cet Appel d’Offres. ”Offre” et/ou ”Proposition” veut dire l’ensemble des documents soumise par l’entreprise pour proposer ce travail

Les offrants qui souhaitent répondre à cet Appel d’offres doivent soumettre des propositions, en Français, en conformité avec les instructions suivantes. Les offrants sont tenus d’examiner toutes les instructions et les spécifications contenues dans le présent Appel d’Offres. L’échec de faire ainsi sera au risque du Soumissionnaire. Si la demande est modifiée, alors tous les termes et conditions n’ont pas été modifiées dans l’amendement restent inchangées.

La publication de cet Appel d’Offres en aucune façon oblige DAI d’attribuer un sous-contrat ou un Bon de commande. Les Offrants ne seront pas remboursés pour tous les frais associés à la préparation ou la soumission de leur proposition. DAI ne doit en aucun cas être tenu responsable de ces coûts.

Les propositions sont dues au plus tard le **16 décembre 2022** à l’adresse suivante : **44, Rue des Antilles, Mombin Lataille, Cap-Haitien, Haïti** au bureau émetteur. Ou par email : [Hrasa\\_procurementBID@dai.com](mailto:Hrasa_procurementBID@dai.com)

Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de DAI. Toutes les propositions soumises sur papier doivent être scellés et étiquetées avec le numéro de l’appel d’offres.

La soumission à DAI d’une proposition en réponse à cet appel d’offres ne constitue une offre et indique l’accord de l’Offrant aux termes et conditions de cet appel d’offres et toutes les pièces jointes aux présentes. DAI se réserve le droit de ne pas évaluer une proposition non conforme ou incomplète.

### 2.2 Lettre de Couverture de la Proposition

Une lettre de couverture devra être incluse dans la proposition sur le papier à en-tête de l’Offrant avec une signature autorisée et le tampon de la société en utilisant l’Annexe B comme modèle pour le format. La lettre de couverture devra inclure les éléments suivants :

- L’Offrant certifiera une période de validité de 90 pour les prix fournis.
- Accuser réception des amendements à la sollicitation reçue.
- Adresse du soumissionnaire et coordonnées

### 2.3 Questions sur le RFP

Chaque Offrant est responsable de lire et de se conformer aux termes et conditions du présent appel d’offres. Les requêtes pour clarification ou information additionnelle doivent être soumises à l’écrit par email ou à l’écrit au Bureau Responsable comme indiquée dans le Synopsis ci-dessus. Aucune question ne sera répondue au téléphone. Toute information verbale reçue de DAI ou d’un employé du projet HRASA ou autre entité ne sera pas considérée en tant que réponse officielle à toutes questions relatives à ce RFP.

---

Des copies de questions et réponses seront distribuées par écrit à tous les soumissionnaires potentiels qui ont été enregistrés comme ayant reçu cet appel d'offre après la date de soumission des cotations indiquées dans le Synopsis ci-dessus.

**La date limite pour la réception des questions est le 30 décembre 2022.**

### **3. Instructions pour la Préparation de Propositions Techniques**

Les propositions techniques devront être soumises par email séparé de l'offre financière à : Hrasa\_procurementBID@dai.com Objet de l'email devrait indiquer " **REQ-CHN-22-0180 Proposition Technique**". Ou en copie dure à l'adresse **44, Rue des Antilles, Rue Metellus, Suite 204, Plaza GN, Pétion-Ville, Haïti**. Veuillez mentionner sur l'enveloppe : **REQ-CHN-22-0180 Proposition Technique**"

Les propositions techniques incluront les contenus suivants :

1. Approche Technique - Description des services proposés qui respectent ou surpassent les spécifications techniques ou la description de tâches. La proposition doit démontrer comment l'Offrant projette de compléter le travail et décrire une approche démontrant les résultats d'une performance de travail à temps opportun et acceptable. Note méthodologique très succincte pour la réalisation des prestations. Fournir un calendrier détaillé ou chronogramme d'activités.
2. Approche de gestion – CV et Description du staff de l'Offrant assigné au projet. La proposition devra décrire comment les membres de l'équipe proposée ont l'expérience et les compétences nécessaires pour mener à bien l'approche technique. CVs du personnel-clé, la liste du personnel complet qui sera affecté à ce projet comme décrit dans les Terme de Reference à l'annexe A ci-dessous.
3. Performance Passée –Fournir une liste d'au moins trois (3) projets similaires réalisés en Haïti ou dans un pays en développement. L'information sera fournie sous forme de tableau, et devra inclure le nom légal et l'adresse de l'organisation pour laquelle les services avaient été effectués, la durée du travail et la valeur du contrat, description de tout problème rencontré et comment il a été résolu, et un numéro de téléphone actualisé d'un représentant responsable et au courant de l'organisation. Voir Annexe F.
4. Liste du matériel de mobilisation.

### 3.1 Services Spécifiés

Pour ce RFP, DAI est à la recherche des services décrits dans l'Annexe A.

### 3.2 Critère d'Evaluation Technique

Chaque proposition sera évaluée et notée selon les critères d'évaluation et les sous-critères d'évaluation, qui sont inscrits dans le tableau ci-dessous. Les propositions de prix ne seront pas notées, mais aux fins générales de l'évaluation de ce RFP, les facteurs d'évaluation techniques autres que le prix, une fois combinés, sont considérés sensiblement plus importants que les facteurs prix.

| Critères d'Evaluation Maximum                        | Sous-critères d'Evaluation (si nécessaire)         | Points maximum |
|--|--|----------------|
| Approche technique                                   | Compréhension du mandat                            | 15 points      |
|  | Méthodologie                                       | 25 points      |
|  | Calendrier de travail                              | 15 points      |
| Approche de Gestion ou qualification du personnel    | Profile et expérience de l'équipe ou staff proposé | 20 points      |
| Compétences organisationnelles ou Performance passée | Performances similaires<br>Documents légaux        | 25 points      |
| <b>Total Points</b>                                  |  | 100 points     |

## 4. Instructions pour la Préparation des Propositions Coût/Prix

### 4.1 Proposition de Prix

Les propositions de Prix devront être soumises par email séparé de la proposition technique à : Hrasa\_procurementBID@dai.com. Objet de l'email indiquez " **REQ-CHN-22-0180 Proposition Financière**". Ou en copie dure à l'adresse **44, Rue des Antilles, Mombin Lataille, Cap-Haitien, Haïti**. Veuillez mentionner sur l'enveloppe : **REQ-CHN-22-0180 Proposition Financière**".

Un modèle de Calendrier de Prix est fourni dans l'Annexe C. Les Offrants devront compléter le modèle avec le plus d'informations que possible.

Il est important de noter que la Taxe de Valeur Ajoutée (TVA) sera incluse dans une ligne séparée. Ces services sont éligibles pour l'exemption de la Taxe sur le Chiffre d'Affaires sous le contrat principal de DAI. Le sous-contractant est responsable de tous les taxes et frais applicables, tels que prescrits sous les lois applicables pour le revenu, la compensation, permis, licences de fonctionnement et autre taxes et frais dus et requis.

## 5. Base d'Attribution du Contrat

### 5.1 Détermination en fonction de la meilleure valeur

DAI révisera toutes les propositions, et attribuera un contrat basé sur les critères techniques et d'évaluation de prix décrit ci-dessus, et choisira l'Offrant avec la proposition fournissant la meilleure valeur à DAI. DAI peut aussi rejeter une offre s'il est déterminé que l'Offrant est "non conforme", c'est-à-dire qu'il n'a pas les compétences de gestion ou financières requises pour le travail demandé.

Les points d'évaluation ne seront pas attribués à l'offre financière. Le prix sera évalué en premier lieu en fonction du réalisme et s'il est de caractère raisonnable. DAI peut faire l'attribution du contrat à un Offrant avec un prix plus élevé si détermination est faite que l'évaluation technique de cet Offrant mérite le cout/prix additionnel.

DAI peut attribuer un contrat sans discussion. Par conséquent, **l'offre initiale doit contenir le meilleur prix et termes techniques.**

### 5.2 Détermination de Responsabilité

DAI ne s'engagera pas contractuellement avec un Offrant sans auparavant s'être assuré de la responsabilité de l'Offrant. En évaluant la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération :

1. Avoir une Patente et un Quitus valide délivrés par les autorités haïtiennes ;
2. La source, origine et nationalité des produits ne proviennent pas d'un Pays Interdit (expliqué ci-dessous), si applicable
3. Avoir les ressources financières adéquates pour financer et effectuer le travail ou livrer les biens ou la capacité d'obtenir des ressources financières sans recevoir des avances de fonds de DAI.
4. Capacité d'être en conformité avec les calendriers de performance ou de livraison proposés.
5. Avoir un dossier satisfaisant de performance passée.
6. Avoir un dossier satisfaisant d'intégrité et d'éthique professionnelle.
7. Avoir les aptitudes nécessaires en organisation, expérience, comptabilité et contrôles opérationnels et compétences techniques.
8. Avoir les équipements de production, de construction et techniques nécessaires et facilités, si applicable.
9. Être qualifié et éligible pour effectuer le travail sous les lois et règlements applicables.

## 6. Livrables Anticipés post-contrat

Du moment que le contrat est attribué, les livrables et dates limites détaillés dans le tableau ci-dessous seront soumis à DAI. L'Offrant devrait détailler les coûts proposés par livrable dans le Calendrier de Prix. Tous les livrables doivent être soumis et approuvés par DAI avant que le paiement soit effectué.

---

| No. | Description                                      | Date limite                                      |
|-----|--|--|
| 1   | Calendrier de travail révisé et approuvé par DAI | Une semaine après signature du Bon de Commande   |
|     | Remise de rapport provisoire                     | Trois semaines après l'acceptation du calendrier |
| 3   | Remise de rapport final                          | Une semaine après avoir reçu les commentaires.   |

## 7. Inspection & Acceptation

Le Responsable de Projet désigné par DAI fera l'inspection régulière des services effectués pour déterminer si les activités sont menées de façon satisfaisante en de bonne qualité et standards acceptables. Le sous contracteur sera tenu responsable de toutes contremesures ou actions correctives, dans le cadre de cet Appel d'Offre, pouvant être exigé par le Directeur de Projet de DAI comme résultat de cette inspection.

## 8. Conformité aux Termes et Conditions

### 8.1 Termes et Conditions Généraux

Les Offrants acceptent de suivre les termes et conditions généraux d'un contrat résultant de ce RFP/AO. L'Offrant sélectionné devra être en conformité avec tous les Représentations et Certifications de Conformité listés dans l'Annexe G.

### 8.2 Source et Nationalité

En vertu du code géographique autorisé pour son contrat, DAI ne peut acquérir que des biens et des services des pays suivants.

Code géographique 935: Biens et services de n'importe quelle région ou pays, y compris le pays coopérant, à l'exclusion des pays interdits.

DAI doit vérifier la source, la nationalité et l'origine des produits et des services et s'assurer (dans toute la mesure du possible) l'organisation n'achète pas de produits ou de services auprès de pays interdits répertoriés par l'Office de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) en tant que pays sanctionnés. La liste actuelle des pays soumis à des sanctions globales comprend : Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Les marchandises ne peuvent pas transiter ni être assemblées dans des pays d'origine entièrement sanctionnés, et le vendeur ne peut pas être détenu ou contrôlé par un pays interdit. Il est interdit à DAI de faciliter toute transaction par un tiers si cette transaction était interdite si elle serait effectuée par DAI.

Conformément au FAR 52.204-25, les soumissionnaires ne DOIVENT PAS fournir les biens et/ou services qui utilisent les produits de télécommunications et de vidéo surveillance des compagnies suivantes : Huawei Technologies Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company, ou Dahua Technology Company, ou toute filiale ou filiale de celle-ci.

En soumettant une proposition en réponse à cette demande de propositions, les offrants confirment qu'ils ne contreviennent pas aux exigences de source et de nationalité des biens ou services offerts et qu'ils sont conformes au code géographique et aux exclusions des pays interdits décrites ci-dessus.

## 9. Ethique des Achats

Ni le paiement ni une préférence ne sera faite par l'Offrant, ou n'importe quel membre du staff de DAI, dans une tentative d'influencer les résultats du projet. DAI considère tous rapports de fraude/d'abus possible très sérieusement. Les actes de fraudes ou de corruption ne seront pas tolérés, et les employés de DAI et/ou sous-traitants/bénéficiaires de subventions/fournisseurs qui s'engagent dans de telles activités devront faire face à des conséquences sérieuses. Toute pratique de la sorte constitue une pratique non-éthique, illégale et corrompue et l'Offrant ou le staff de DAI peut reporter ces violations au numéro gratuit de la Ligne Anonyme Ethique et Conformité au +1 855-603-6987, via le site web de DAI ou via email à [FPI\\_hotline@dai.com](mailto:FPI_hotline@dai.com). DAI assure l'anonymat et une révision neutre et sérieuse et un traitement de l'information. Une pratique de la sorte peut résulter dans l'annulation de l'acquisition et la disqualification de la participation de l'Offrant dans cette, et les futures, acquisitions. Les contrevenants seront reportés à l'USAID, et ceci peut être suivi au Département de la Justice Américaine pour être incluses dans la liste des Parties Défendues, les empêchant de participer aux futures affaires du gouvernement américain.

Les Offrants doivent fournir des informations complètes, exactes et détaillées en réponse à cette sollicitation. La pénalité pour la fourniture de réponses matériellement fausses est prescrite dans la Section 1001 du Titre 18 du Code des Etats Unis d'Amérique.

De plus, DAI prend le paiement des fonds de l'USAID aux Terroristes, ou aux groupes supportant les Terroristes, ou autres parties en échange de protection, très sérieusement. Dans le cas où le Terroriste, les groupes ou autres parties font une tentative d'extorquer/demander paiement à votre organisation, vous êtes demandé de le reporter immédiatement à la Ligne Anonyme d'Ethique et de Conformité de DAI aux contacts décrits dans cette clause.

En soumettant une offre, les offrants certifient qu'ils n'ont pas/n'essaieront pas de proposer des paiements illicites aux employés de DAI, en retour de leur préférence, ni d'avoir fait de paiement aux Terroristes, ou autres groupes supportant les Terroristes.

## 10.1 Annexe A : Description de Travail ou Spécifications Techniques

### Contexte de la prestation

Le projet RASAH recherche une firme de consultation dont la mission aura pour but de recueillir des informations pertinentes contribuant à l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités de groupes d'épargne à contribuer à la résilience de leurs membres et de leurs ménages face aux chocs et tensions dans les RFZs ciblées. Cette mission a pour objectifs spécifiques de :

- Décrire la situation des groupes d'épargne et de leurs membres ainsi que leurs capacités de résilience face à des chocs et stress.
  - Proposer une stratégie et des actions concrètes visant la contribution des groupes d'épargne à l'amélioration des capacités d'accumulation et de protection d'actifs des ménages.
-

## Responsabilités et tâches spécifiques

Dans le cadre de cette mission, cette firme devra :

1. Participer à une rencontre de cadrage avec l'équipe du projet en vue de la révision au besoin et de la validation d'une méthodologie et d'un plan de travail.
2. Dresser un état des lieux des groupes d'épargne en s'informant sur :
  - Les institutions qui les appuient, leurs modes d'intervention, leurs réalisations et actions en cours à cet effet ;
  - Le nombre et la localisation des groupes créés et supportés par ces institutions, l'appartenance de ces groupes à des réseaux ou fédérations et leur nombre de membres ;
  - La gouvernance et la gestion d'un échantillon représentatif de groupes dans chaque zone, l'organisation et les modalités de l'épargne et du crédit et leurs performances financières et sociales ;
  - Les caractéristiques socio-économiques de leurs membres et de leurs ménages, leur niveau d'épargne et de crédit, leur utilisation des fonds de protection sociale et des prêts octroyés et leur accès aux institutions financières formelles et aux portefeuilles mobiles.
  - Les priorités des groupes et leur intérêt à s'engager dans des activités agricoles.
3. Identifier des organisations et groupes locaux qui procèdent à la création de groupes d'épargne ou qui souhaitent en constituer, notamment ceux de jeunes ou ayant un fort pourcentage de membres âgés de moins de 29 ans.
4. Identifier les chocs et tensions auxquels ont fait face les groupes d'épargne et leurs membres au cours des dix dernières années et leur manière de s'y préparer et de les surmonter.
5. Guider le projet RASAH dans la conception d'une base de données sur les groupes d'épargne des zones ciblées.
6. Mener une veille informationnelle sur les expériences et bonnes pratiques dans d'autres pays ou des groupes d'épargne ont émergé en importante plateforme contribuant au renforcement de la résilience de leurs membres, de leurs ménages et communautés.
7. Discuter avec l'équipe de RASAH des diverses possibilités d'engagement dans chaque région au travers de partenariats avec des ONG et prestataires de services locaux pour la réalisation d'activités prévues entre autres en vue d'atteindre l'Objectif 3 :
  - Accompagnement d'organisations et groupes locaux notamment ceux de jeunes souhaitant se constituer en groupes d'épargne.
  - Renforcement des capacités des groupes d'épargne existants et leur utilisation comme véhicule de renforcement de capacités de leadership et entrepreneuriales et d'éducation financière et nutritionnelle.
  - Facilitation du regroupement des groupes d'épargne en grappes afin de leur permettre de mettre en commun leur épargne et d'investir dans des activités agricoles.

- Développement de liens entre des groupes d'épargne et des institutions financières formelles.
8. Animer un atelier de restitution des résultats de la mission, de conclusions et recommandations dans chaque région incluant des acteurs publics et privés concernés par le secteur.
  9. Proposer une stratégie et des activités concrètes habilitant le projet RASAH à faciliter l'expansion des groupes d'épargne dans les zones ciblées et le renforcement de leurs capacités à contribuer à la résilience de leurs membres, de leurs ménages et communautés.

## Résultats espérés

Au terme de la consultation, le projet RASAH sera en mesure de :

- Cartographier des groupes d'épargne existant dans les zones ciblées en appréciant leurs forces, faiblesses, performance et capacités à contribuer à la résilience de leurs membres et de leurs ménages.
- Sélectionner de manière avisée des organisations locales et groupes d'épargne qui seront associés à l'atteinte de l'Objectif 3.
- Développer et piloter efficacement des partenariats contribuant à la mise en œuvre efficace d'une stratégie et d'un plan d'action visant l'amélioration de la capacité des ménages à accumuler et à protéger leurs actifs au travers des groupes d'épargne.

## Produits attendus

Les produits suivants sont attendus du prestataire au terme de la mission :

- Une méthodologie et un plan de travail détaillé validés par RASAH au démarrage de la mission.
  - Un rapport préliminaire sur la situation/état de lieux des groupes d'épargne dans les zones ciblées par le projet incluant des informations sur les institutions qui contribuent à leur création et leur renforcement.
  - Un draft du rapport final de vingt-cinq (25) pages au maximum incluant les résultats de la recherche et une proposition de stratégie et d'actions concrètes capable d'être mise en œuvre dans l'immédiat dans un contexte et un environnement complexe et volatile. Toutes autres informations pertinentes et indispensables seront présentées en annexe.
  - Un rapport final tenant compte de recommandations de l'atelier de restitution et du projet RASAH.
-

## Eléments méthodologiques

Le choix de la méthodologie est laissé à l'initiative de la firme choisie et fera partie intégrante de sa proposition technique. La méthodologie proposée fera l'objet d'une discussion au cours d'une rencontre de cadrage au démarrage de la mission puis d'une validation par le projet RASAH. La firme privilégiera les techniques et instruments permettant une évaluation rapide basée sur des critères qualitatifs et quantitatifs tels des entretiens individuels et en groupes, des enquêtes digitales, des discussions avec des experts et des acteurs publics et privés. Une attention particulière sera portée aux consultations auprès des agences de mise en œuvre de projets de l'USAID et des groupes d'épargne dont ils ont contribué à la création et ceux qu'ils supportent dans les zones ciblées. La méthodologie devra prendre en compte la question de genre et l'inclusion des jeunes dans les groupes d'épargne.

La firme devra aussi analyser les risques auxquels la mission pourrait être confrontée tels d'éventuels retards dus aux déplacements dans les zones ciblées difficiles à atteindre en raison de l'insécurité, aux réticences de la part des parties prenantes impliquées à fournir des informations ou à participer pleinement aux enquêtes et discussions et d'autres provoqués par d'autres motifs. Elle déterminera des mesures de mitigation des risques identifiés.

## Zone d'intervention

Les activités du projet sont mises en œuvre dans trente-trois (33) communes de quatre départements regroupés en deux zones d'intervention pour la résilience (Résilience Focus Zone/ RFZ). L'une regroupe des communes des départements du Nord, du Nord-Est et du Haut Plateau et l'autre du département du Sud.

- Département du Nord : Ranquitte, La Victoire, Pignon, Saint-Raphaël, Plaine-du-Nord, Acul-du-Nord, Limonade, Quartier-Morin
- Département du Nord-Est : Mont-Organisé, Carice, Vallière, Capotille, Terrier-Rouge, Perches, FortLiberté, Ferrier, Ouanaminthe, Sainte-Suzanne, Caracol, Trou-du-Nord
- Département du Centre : Hinche, Cerca Cavajal et Cerca la Source

## Qualifications requises

La firme devra répondre au profil suivant :

- Posséder une solide expérience d'au moins huit (8) ans dans le domaine du financement alternatif, de l'économie solidaire, du développement communautaire et de l'élaboration de documents stratégiques.
  - Démontrer une expérience dans la mise en œuvre d'au moins un (1) mandat similaire.
  - Avoir une très bonne connaissance de la situation des groupes d'épargne en Haïti et de l'environnement dans lequel ils évoluent.
  - Avoir une bonne maîtrise des questions de genre et d'autonomisation des jeunes.
  - Avoir une très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
  - Avoir une capacité avérée à travailler dans un environnement complexe et volatile.
-

### Modalités et durée de la Prestation

Le prestataire travaillera directement sous la supervision de la Responsable de l'Objectif 3 du projet et en collaboration avec l'équipe Genre, Jeune et Inclusion Sociale (GEYSI) du projet.

Sa mission s'étalera sur une durée maximale de sept (7) semaines, à partir de la date de signature du contrat.

---

## 10.2 Annexe B: Lettre de Couverture de la Proposition

[Sur Papier à-en Tête de la Firme]

<Insérer la date>

A: DAI.

Nous, les soussignés, fournissons la proposition en annexe en accord avec l'Appel d'Offres - RFP-WASH-2019-06., publié le - ----- . Notre proposition en annexe est pour un prix total de <Somme en lettres (\$0.00 Somme en Chiffres)>

Nous certifions une période de validité de [Cliquer ici pour insérer le texte] jours pour les prix fournis dans le Calendrier de Prix. Notre proposition nous engagera jusqu'à modifications résultant de toutes discussions.

L'offrant vérifiera ici les éléments spécifiés dans le présent document d'appel d'offres.

Nous comprenons que la DAI n'est pas tenue obligé d'accepter les propositions qu'elle reçoit. Cordialement,

Signature autorisée :

Nom et Titre du Signataire :

Nom de la Firme :

Adresse :

Téléphone :

Email:

Sceau de la Société:

---

## 6.1 Calendrier des prix : Attachement C

## 10.7 Annexe D: Représentations and Certifications de Conformité

1. Listes Fédérales des Parties Exclues- Le soumissionnaire choisi n'est pas actuellement exclu, suspendu, ou déterminée inadmissible pour une attribution d'un contrat par un organisme fédéral.
2. Certification de Compensation Exécutive- FAR 52.204-10 exige que DAI en tant que contracteur principal des contrats du gouvernement des Etats-Unis, de reporter les niveaux de compensation des exécutifs des cinq sous-traitants les plus élevés à l'Acte sur les Sous contrats du Système de Rapport sur la Responsabilisation et la Transparence du Financement Fédéral (FSRS)
3. Ordre Exécutif sur le Financement du Terrorisme - Le Contracteur se rappelle que les Ordres Exécutifs et les lois américaines interdisent les transactions avec, et avec la provision de ressources et de support, aux individus et organisations associées au terrorisme. C'est la responsabilité légale du Contracteur/Receveur d'assurer la conformité avec ces Ordres Exécutifs et lois. Les Récipients ne doivent pas s'engager, ou fournir des ressources ou du support aux individus ou entités qui apparaissent sur la Liste des Personnes Spécialement Désignées et Bloquées maintenues par le Département du Trésor (en ligne [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov)) ou la Liste de Désignation de Sécurité des Nations Unies (online [://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml)). Cette provision doit être incluses dans tous les sous contrats/
4. Traite de Personnes – Le Contacteur ne doit pas s'engage dans la traite de personnes (tel que défini dans le Protocole pour Prévenir, Supprimer, et Punir le Trafic de Personnes, surtout les Femmes et les Enfants, en ajout à la Convention des Nations Unis contre le Crime Organisé Transnational), ni se procurer du sexe commercial, et faire usage de travaux forcés durant la durée de ce contrat.
5. Certification et Divulgaration sur le Paiement de Certaines Transactions Fédérales – L'Offrant certifie qu'il est actuellement et demeurera en conformité avec FAR 52.203-11, Certification et Divulgaration sur le Paiement de Certaines Transactions Fédérales.
6. Conflit d'Intérêt Organisationnel –. L'Offrant certifie qu'il sera en conformité avec FAR Part 9.5, Conflit d'Intérêt Organisationnel. L'Offrant certifie qu'il n'est au courant d'aucune information ayant rapport avec l'existence d'un conflit d'intérêt organisationnel potentiel. L'Offrant certifie plus avant que dans le cas où l'Offrant serait au courant d'un conflit d'intérêt potentiel, l'Offrant fournira immédiatement à DAI une déclaration de divulgation décrivant cette information.
7. Interdiction d'Installations basées sur la Ségrégation - L'Offrant certifie qu'il est en conformité avec FAR 52.222-21, Interdiction d'Installations basées sur la Ségrégation.
8. Opportunité Egale – L'Offrant certifie qu'il ne pratique pas de discrimination contre aucun employé ou postulant à l'emploi en raison de leur âge, sexe, religion, handicap, race, croyance, couleur ou origine nationale.
9. Loi du Travail – L'Offrant certifie qu'il est en conformité avec toutes les lois sur le travail.
10. Federal Acquisition Régulation (FAR) – Le contracteur certifies être familier avec les lois Fédérale d'achat (FAR) et n'est pas en violation d'aucunes de ces clauses, incluant mais pas limité aux certifications en ce qui concerne le lobbying, les ristournes, les opportunités d'emplois égales, l'affirmation d'action, et les paiements pour influencer les transactions Fédéral.
11. Conformité des Employés – - L'Offrant garantit qu'il exigera de tous les employés, les entités et les personnes fournissant des services dans le cadre de l'exécution d'un ordre d'achat de DAI de se conformer aux dispositions de l'arrêté d'achat résultant et à toutes les lois et règlements fédéraux, étatiques et locaux en rapport avec le travail qui y est associé.

En soumettant une proposition, les offrants acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions ci-dessus et toutes les clauses du gouvernement fédéral des États-Unis applicables figurant dans le présent, et seront invités à signer ces déclarations et certifications sur la signature du contrat.



## 10.9 Attachement F Liste de Documents à soumettre

Soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Avez-vous ?

Soumis votre proposition à DAI dans une enveloppe fermée envoyée à l'adresse électronique ou physique comme indiquée dans les instructions générales ci-dessus ?

Votre proposition contient-elle les documents et/ou informations suivantes ?

- Lettre de soumission (*utiliser le modèle en attachement B*)
  - Proposition Technique contenant :
    - La méthodologie du travail
    - Description des produits et services qui correspondent les exigences techniques selon l'attachement A
    - Le Calendrier du travail
    - La description du plan de santé et sécurité
    - La description du plan de Gestion environnementale
    - La description du plan de gestion qualité
    - CV du personnel proposé
    - Diplômes du personnel proposé
    - Liste des équipements et titres de propriété ou accord de location
  
    - Sept performances antérieures au cours des quinze dernières années (*utiliser le modèle de l'attachement E*) et les Certificats
  - Le bordereau des prix
  - Les documents de détermination de responsabilité du soumissionnaire
-

## **REPONSES AUX QUESTIONS EN DATE DU 30 DECEMBRE 2022**

1. Dans les TDR (Zone d'intervention) vous avez mentionné que les activités du projet sont mises en œuvre dans trente-trois (33) communes de quatre départements regroupés en deux zones d'intervention pour la résilience (Résilience Focus Zone/ RFZ). Vous y avez précisé 23 communes pour les départements du Nord, du Nord-Est et du Haut Plateau. Cependant, pour le département du Sud aucune commune n'y a été mentionnée. Pouvez-vous préciser les 33 communes ciblées pour la présente étude?

- Département du Nord : Ranquitte, La Victoire, Pignon, Saint-Raphaël, Plaine-du-Nord, Acul-du-Nord, Limonade, Quartier-Morin
- Département du Nord-Est : Mont-Organisé, Carice, Vallière, Capotille, Terrier-Rouge, Perches, FortLiberté, Ferrier, Ouanaminthe, Sainte-Suzanne, Caracol, Trou-du-Nord
- Département du Centre : Hinche, Cerca Cavajal et Cerca la Source
- Sud : Chardonnières, Port-à-Piment, Roches-à-Bateau, Arniquet, Port-Salut, Saint-Jean-du-Sud, Chantal, Torbeck, Camp-Perrin, Les Cayes

2. Vous avez fixé la durée de la prestation à 7 semaines. Compte tenu du nombre de communes à couvrir, de la portée de l'étude (Scope of work), les difficultés de déplacement et de communication actuelles en Haïti, les interactions indispensables avec DAI pendant l'étude, pouvez-vous confirmer si la durée fixée pour la prestation de service est maintenue ?

La durée de 7 semaines est maintenue. Le Consultant proposera une méthodologie efficiente contribuant à la réalisation de cette étude dans le délai imparti.

3. Pouvez-vous nous envoyer les documents promis dans les TDRs pour la présentation de l'offre de service ? Réponse :

Dans la première page du RFP, il est écrit : AVIS: Les Offrants potentiels qui auront reçu ce document d'une source autre que celle du Projet USAID Projet de Résilience et d'Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAH), 44, Rue des Antilles, Pito Vieille, Mombin Lataille, Cap-Haïtien, Haïti. Email: Hrasa\_procurement@dai.com devront immédiatement contacter le Projet à Hrasa\_procurement@dai.com et fournir leur nom et adresse postale pour que les amendements à ce RFP ou autres communications leur soient directement envoyés. **Jusqu'à date, aucun amendement ou modification n'a été fait au document original. Le cas échéant, la communication se fera via le site jobpaw.com.**

4. Vous avez demandé de Dresser un état des lieux des groupes d'épargne. Vous avez mentionné les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC ou VSLA en anglais) et les Mutuelles de Solidarité (MUSO). Les groupes d'épargne regroupent d'autres structures dépendamment des communes telles que les « sere pou chofe » et les « banques communautaires ». Merci de confirmer si ces autres structures sont incluses dans l'état des lieux.

Les autres structures sont également incluses. Cependant, il conviendrait de mettre l'accent sur les AVEC et les MUSO.

5. Vous avez demandé de Guider le projet RASAH dans la conception d'une base de données sur les groupes d'épargne des zones ciblées. Vous pensez à quel logiciel? Avez-vous un expert pour mettre en place cette base de données ? ou voulez-vous seulement avoir des recommandations en ce sens?

Des recommandations sont requises ainsi que des conseils au développeur de la base de données.

6. Vous avez demandé de mener une veille informationnelle sur les expériences et bonnes pratiques dans d'autres pays ou des groupes d'épargne ont émergé en importante plateforme contribuant au renforcement de la résilience de leurs membres, de leurs ménages et communautés. Toutefois, la durée

de la prestation de service est de 7 semaines. Combien de temps pensez-vous que nous pouvons accorder à cette veille?

La méthodologie devra proposer un ou des outils de veille permettant de la réaliser dans le délai imparti.

7. Vous avez demandé d'animer un atelier de restitution des résultats de la mission, de conclusions et recommandations dans chaque région incluant des acteurs publics et privés concernés par le secteur. Qui fera la planification logistique de ces ateliers. Combien de temps pensez-vous que nous pouvons allouer, dans les 7 semaines de la prestation, pour animer les ateliers et combien de régions sont concernées?

Le Consultant présentera les résultats de l'étude à deux ateliers qui seront planifiés et organisés par le projet.

8. Dans les résultats recherchés, il est mentionné de développer et piloter efficacement des partenariats contribuant à la mise en œuvre efficiente d'une stratégie et d'un plan d'action visant l'amélioration de la capacité des ménages à accumuler et à protéger leurs actifs au travers des groupes d'épargne. Est-ce que ce résultat sera atteint par HRASA ou par le Consultant pendant les 7 semaines de prestation ?

La stratégie et le plan d'action guideront HRASA dans sa prise de décision quant à l'accompagnement des groupes d'épargne.